





# VILLE DE BOIS-GUILLAUME

## Gymnase APOLLO

SAISON 2019 - 2020

Mis à jour le 07/06/19

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
07:00	Nettoyage	Nettoyage	Nettoyage	Nettoyage	Nettoyage		
08:00	Collège 8h00- 12H05	Collège 8h00- 12H05	Collège 8h00- 12H05	Collège 8h00- 12H05	Collège 8h00- 12H05	USCB Tennis 9h-13h	Rotor Club 9h30-13h
08:30							
09:00							
09:30							
10:00							
10:30							
11:00							
11:30							
12:00	UNSS 12h05-13h	12H00-13H00 AUTO LAVEUSE	UNSS 12H05- 15H30	UNSS 12h05-13h	12H00-13H00 AUTO LAVEUSE	USCB Foot 13h-14h	Ville 13h-16h30
12:30							
13:00	Collège 13h00- 16H30	Collège 13h00- 16H30		Collège 13H00- 16H30	Collège 13h00- 16h30	VIBG 14h-17h	
13:30							
14:00							
14:30							
15:00							
15:30							
16:00	USCBB CYCLISME 17H00-18H30	USCBB CYCLISME 17H00-18H00	GCOB Hand 16H00- 18H00		USCB Tennis 17h-20h	Ville 17h-19h	
16:30							
17:00							
17:30							
18:00	USCB Foot 18h30-19h30	VIBG 18h-22h30	USCB Tennis 18h- 20h	VIBG 17H45- 22H30	VIBG 20h-22h30	VIBG 19h-22h30	
18:30							
19:00	GCOB Basket 19h30- 22h30		USCB FOOT 20h-22h30				
19:30							
20:00							
20:30							
21:00							
21:30							
22:00							
22:30							

**Les matériels sportifs réservés au collège ne peuvent pas être utilisés**

(sauf demande auprès des professeurs d'EPS du collège)

Obligation de demande écrite pour programmation différente (dans un délai de 1 mois)

**Vacances scolaires : Accueil loisirs du lundi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h**

### OBSERVATIONS

- > L'installation et le rangement du matériel utilisé devront être effectués sur le temps effectif marqué.
- > LES CHAUSSURES DE SPORTS DOIVENT ETRE PROPRES. CELLES DE VILLE SONT STRICTEMENT INTERDITES
- > En cas d'absence ou d'annulation d'une séance, avvertir obligatoirement le service des Sports (02.35.12.24.85)
- > Les utilisateurs doivent respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition.  
En fin de séance, ils veilleront à ranger le matériel utilisé et devront laisser les locaux propres.
- > L'accès de ce bâtiment est interdit aux animaux, aux vélos et aux rollers,

En cas de non respect de ces consignes un constat sera fait et l'utilisateur sera averti des suites données

André CARPENTIER  
Adjoint au Maire  
Chargé des Sports



